

Dossier : Nature en ville

Page 8

**Améliorer l'offre de soins
à Cachan**

Page 25

**Du collège Victor Hugo
à Madagascar**

SEMAINE BLEUE

Les seniors cachanais ont pu bénéficier de nombreuses animations lors de la semaine bleue du 7 au 13 octobre.



Aumerclier

Aumerclier



de Bannes

de Bannes

PERMANENCE SUR LA FIBRE OPTIQUE

Les Cachanais souhaitant obtenir des renseignements sur le déploiement de la fibre optique à Cachan ont pu poser leurs questions lors des permanences Orange les 9 et 19 octobre derniers.

INAUGURATION DE L'ACCORDERIE

L'Accorderie de Cachan a été inaugurée le 5 octobre dernier. Elle est bien installée dans ses locaux à l'angle de l'avenue Victor Hugo. Un nouveau système d'échange et d'entraide en ville !



Perrot



Perrot

COLLECTE SOLIDAIRE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Le collectif Éco-Systèmes a récupéré les appareils électriques en état de marche ou hors d'usage pour leur donner une seconde vie.

VERNISSAGE DU SALON DES ARTISTES AMATEURS

Peinture, collages, sculptures et techniques diverses... Jusqu'au 11 octobre, les Cachanais ont pu découvrir une trentaine d'artistes amateurs membres des associations Arts Plastiques de Cachan et de L'Atelier d'Argile.



de Blanes

de Blanes



Perrot



Perrot

SALON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les Cachanais à la recherche de mode de garde pour leur(s) enfant(s) ont pu rencontrer les assistantes maternelles exerçant à Cachan.



Aumercier

EXPOSITION CHEMINS D'ART ET PORTES OUVERTES

Tout au long du mois d'octobre vous avez pu découvrir l'exposition 4 éléments des artistes de l'association Chemins d'Art. Ces derniers vous ont également invités dans leurs ateliers les 12 et 13 octobre derniers.



Aumercier



Perrot



Aumercier

CONCERT AL(L)ONE

Les airs jazzy de Bruno Wilhelm ont résonné à la bibliothèque centrale le 18 octobre dernier.



INSTALLATION DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Les premiers sites des composteurs partagés, projet lauréat du budget participatif, ont été installés au Marché, place Eustache Deschamps et place du Millénaire ! Les habitants ont pu suivre des formations pratiques à l'aide du maître composteur.



- 7** **Édito** (suspendu)
- 8** **Grand angle**
Améliorer l'offre de soins pour les Cachanais
- 9-12** **Actus**
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre
La direction du développement social déménage
Découvrez le tatouage à l'Encrium
Handicafé©
Inscriptions sur les listes électorales
...
- 13-18** **Dossier**
Nature en ville
- 19** **Page histoire**
Tous à l'Ouest
- 20-21** **Culture**
Exposition de Benjamin Lauding
Festival des solidarités
Nourrir l'humanité c'est un métier
- 22-23** **Sport**
Le handball pour tous
- 24** **Initiatives**
Du collège Victor Hugo à Madagascar
- 26-27** **Tribunes** (suspendues)
- 29** **Collectes**
- 30-31** **Pratique**



Perrot

Cross scolaire : Les petits cachanais et petites cachanaises se sont surpassés lors du cross scolaire en octobre dernier !

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Aumercier Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances

2^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique, emploi

3^e adjointe

Edith Pescheux

Habitat et logement

4^e adjoint

Samuel Besnard

Développement durable, urbanisme et cadre de vie, espaces verts, mobilité

5^e adjointe

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales, handicap, personnes âgées, CCAS et CMS

6^e adjoint

Thierry Crosnier

Écoles, restauration scolaire, activités périscolaires et accueils de loisirs, activités sportives

7^e adjointe

Juliette Papazian

Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale

8^e adjointe

Claire Marti

Cultures, patrimoine, vie associative

9^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

10^e adjointe

Caroline Carlier

Personnel, affaires générales, petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique, Cachan numérique

Christine Rescoussié

Relations internationales, jumelage, bénévolat, conseil consultatif de la vie associative

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales, artisanat, tourisme, cimetière et affaires funéraires

Sylvie Darracq

Précarité, santé publique

Joël Fraud

Développement durable, transition énergétique

Robert Orusco

Communication municipale, mémoire

Céline Di Mercurio

Responsabilité environnementale, économie circulaire, innovation sociale

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr





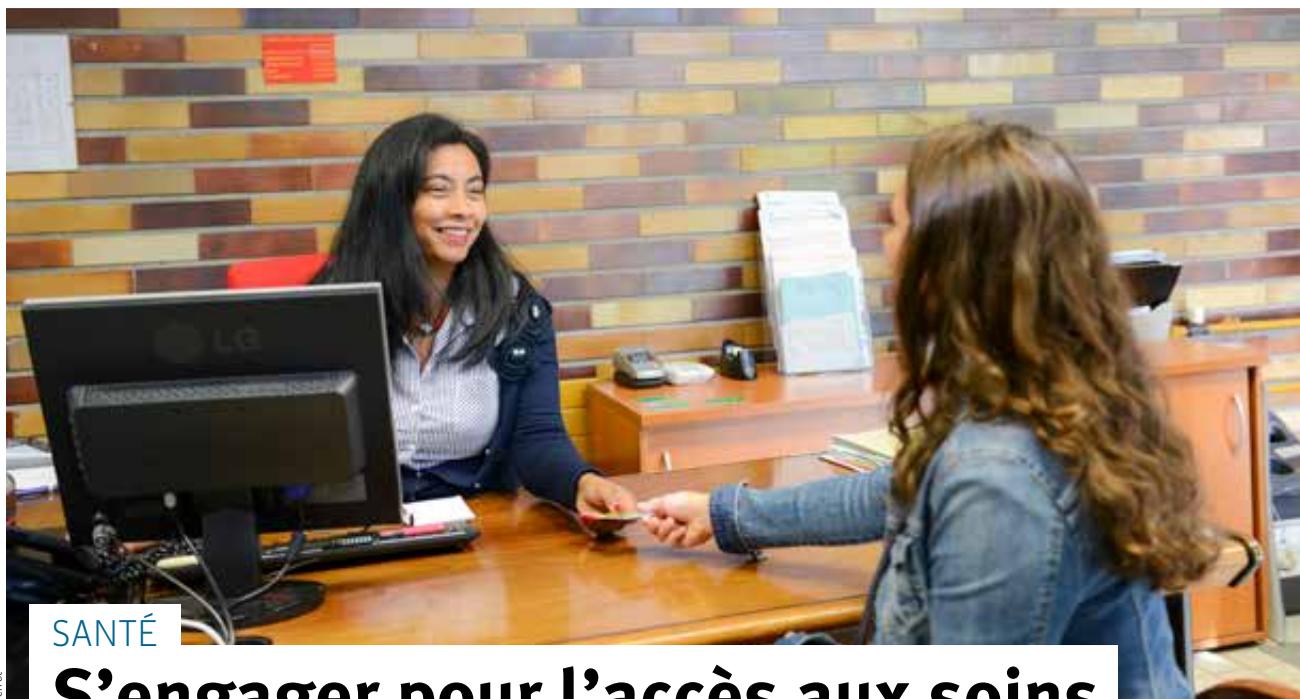
Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats, le « Mag Cachan » ne comportera plus ni d'éditorial signé par Madame la Maire ni de tribune d'expression, jusqu'aux résultats de ce scrutin.

À noter également, que cette même ligne de conduite sera appliquée sur les supports numériques de la collectivité et notamment sur www.ville-cachan.fr.

Vous continuerez naturellement d'être informés au fil des mois, par l'intermédiaire des divers médias municipaux, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une bonne lecture du magazine de novembre.

La rédaction





SANTÉ

S'engager pour l'accès aux soins

Perrot

Dans un contexte de désertification médicale, la Ville s'efforce de trouver des solutions pour garantir aux Cachanais un accès à des soins médicaux et paramédicaux dans des délais raisonnables.

S'investir au sein de la communauté professionnelle de santé de la Bièvre

La ville de Cachan n'est pas épargnée par le phénomène de désertification médicale. Pour les patients cela se traduit par des difficultés à trouver un médecin traitant, une augmentation des délais d'attente pour avoir des rendez-vous médicaux, et des consultations sans rendez-vous qui se raréfient. En octobre dernier, le Conseil municipal a adhéré à la communauté professionnelle territoriale de santé de la Bièvre et a désigné un élu pour y siéger. Cette communauté, a pour objectif d'optimiser le parcours de santé mais aussi d'améliorer le déploiement de la médecine ambulatoire à Cachan. Cette coordination permet d'assurer une meilleure continuité entre les établissements hospitaliers du territoire et le secteur médico-social.

De nouveaux praticiens à Cachan

La ville de Cachan a fait le choix de créer un centre médico-social en 1965 dans l'objectif de permettre à tous de bénéficier d'une offre de soin de proximité et de qualité. Depuis le mois de septembre, les effectifs de médecins généralistes ont été doublés au centre médico-social, permettant de réduire le délai d'attente pour les rendez-vous. Dès le mois de novembre, le CMS accueille également un nouveau médecin angiologue. Ce médecin pourra accueillir les patients présentant des pathologies vasculaires artérielles, veineuses, lymphatiques, et microcirculatoires. Ce médecin pourra assurer les examens

médicaux type échographie doppler (échographie qui permet de visualiser le flux sanguin, la vitesse, le sens et son écoulement) directement au CMS. Tout le monde peut être soigné au centre médico-social. Conventionné en secteur 1, le CMS applique les tarifs de base de la sécurité sociale, sans dépassement d'honoraires sauf pour certains actes dentaires. Avec le tiers-payant, les patients n'ont qu'à régler le ticket modérateur.

Un nouveau centre dentaire

Un centre de santé dentaire a également ouvert ses portes au 40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à la Plaine au niveau du centre commercial du Carrefour des Poulets. Trois nouveaux dentistes : David Aidan, Olivier Sitbon et Kelly Berrebi vous accueillent toute la semaine de 9h30 à 19h30. La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib.



Aumerier

DEVOIR DE MÉMOIRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Hélène de Comarmond, la Maire, le Conseil municipal et les associations d'anciens combattants invitent les Cachanais à participer à la commémoration de l'Armistice 1918, le 11 novembre à 11h au Monument aux morts. Un rassemblement aura lieu à 10h45 devant l'Hôtel de Ville (8 rue Camille Desmoulins).

JEUNESSE

Le Conseil des enfants se renouvelle



Aumercier

Les 15 et 22 novembre prochains, ont lieu, dans les écoles élémentaires collèges de la ville les deux tours du scrutin des élections du prochain conseil des enfants. Tous les enfants scolarisés à Cachan en classe de CM1, CM2, 6^e, 5^e ont pu candidater en présentant une profession de foi et en menant campagne. Les futurs élus du Conseil des enfants seront les porte-paroles de leur école mais aussi de l'ensemble des jeunes Cachanais. À titre d'exemple, lors du précédent mandat les enfants ont notamment organisé le stand de retrogaming lors de la fête de la ville, géré un stand de recyclage lors de la fête de la nature et organisé une rencontre sportive entre des enfants malvoyants et les accueils de loisirs de la ville. Félicitations pour ces réalisations ! Ils siègeront en commissions thématiques, en petit ou en grand groupe, dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des projets dans les domaines de l'environnement, de la solidarité et des loisirs. Lors de leur mandat de 2 ans, 3 séances plénières seront organisées. Les nouveaux élus participeront à un week-end d'intégration, les 11 et 12 janvier, une bonne occasion de rencontrer leurs prédécesseurs et de faire connaissance.

+ d'info : ville-cachan.fr



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La DDS retrouve ses quartiers !

Après 6 mois de travaux, la direction du développement social et son CCAS retrouvent les locaux du troisième étage de la Maison des Services Publics le 9 novembre.

Des locaux neufs pour un meilleur accueil des usagers

Après 6 mois au 1 ter rue Camille Desmoulins, la DDS et le CCAS sont relocalisés au 3^e étage de la Maison des Services Publics dans un espace plus spacieux et facilitant l'accueil des usagers. Toutes les démarches que vous faites habituellement auprès de la direction du développement social, des solidarités, de la santé, des partenaires de la Ville et du CCAS se dérouleront à nouveau à la Maison des Services Publics.

Les permanences associatives qui prenaient place au 1^{er} rue Camille Desmoulins se dérouleront à la Maison des Services Publics :

- Écrire Ensemble (écrivains publics)
- La CRAMIF
- L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Les assistantes sociales de l'Espace Départemental des Solidarités

Infos pratiques

Les locaux sont situés à leur emplacement habituel au 5 rue Camille Desmoulins à la Maison des Services Publics, entre la Poste et la banque LCL. Les horaires restent identiques : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, nocturne jusqu'à 19h le jeudi et le samedi de 8h45 à 12h30.

À noter, qu'en raison du déménagement, la direction du développement social, des solidarités, de la santé et son CCAS seront exceptionnellement fermés les jeudi 7 et vendredi 8 novembre. Les services rouvriront le samedi 9 novembre dès 8h45.



CITÉ-JARDINS

Améliorer le quotidien

La Ville vient de signer une nouvelle convention avec Valophis, l'État et le Territoire dont le but est d'améliorer le quotidien des Cachanais habitant à Cité-jardins (cadre de vie, animation, sécurité...).

Un premier essai non concluant

En 2016, une convention avait été signée pour 3 ans, accordant un abattement de la taxe foncière à Valophis en contrepartie d'actions d'amélioration du quotidien. En 2019, la Ville a mis un arrêt au dispositif jugeant que les actions entreprises par le bailleur n'étaient à la hauteur des attentes ni des locataires, ni de la Ville et ne correspondaient pas à l'avantage financier reçu. Depuis la Ville, l'État, les amicales de locataires et Valophis, qui fait preuve d'une réelle volonté de s'engager, ont signé une convention plus contraignante le 30 septembre 2019.

Un plan d'actions ambitieux

Valophis bénéficiera en 2020 d'un abattement de sa taxe foncière à hauteur de 30% du total soit un peu plus de 260 000 euros qui devront être utilisés pour mettre en œuvre des actions. La poursuite des travaux de suppression des vide-ordures, l'extension des locaux des bacs poubelles, la réfection des cages d'escaliers, le nettoyage, la sensibilisation au tri, les emplacements 2 roues sont parmi les actions prioritaires. Une étude pour l'amélioration de la tranquillité résidentielle est en cours à l'échelle du patrimoine de Valophis. Des mesures concrètes seront mises en œuvre à son issue (vidéoprotection, etc.) y compris à Cachan. Une enveloppe sera dédiée à la réalisation de certains projets, proposés par des associations de jeunes ou des habitants au budget participatif de la Ville en janvier dernier et qui n'ont pu être retenus. Des actions en faveur du lien social et de l'insertion des jeunes sont également incluses (chantier jeunes, parcours sportif...).

Une attention particulière de la Ville

Valophis devra faire un bilan des actions à la fin de chaque année et en rendre compte. Un comité de suivi et des visites à pieds au sein de la Cité-jardins avec la Ville et les représentants de locataires permettront d'apprécier les réalisations et de lister les actions à venir.

BÉNÉVOLAT

Rencontres et réflexions

Le 5 décembre, une soirée du bénévolat est organisée pour permettre aux nombreux bénévoles des associations cachanaises de se rencontrer et de réfléchir à ce qu'est le bénévolat aujourd'hui.

Plusieurs bénévoles partageront leur expérience par le biais de témoignages. Des ateliers sur le quotidien, le futur du bénévolat et des associations seront proposés, le tout dans une ambiance conviviale.

Jeudi 5 décembre, 18h, Théâtre Jacques Carat (salle Claude Charasse).

+ d'info et inscription :

sport.vieassociative@ville-cachan.fr

TRANSPORTS

Un éventail d'aides pour tous

Utiliser les transports au quotidien est désormais plus que chose commune. Plusieurs aides permettent de prendre les transports en commun en réduisant la facture. Le Département rembourse 50% du montant du Pass'Navigo des collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans. Pour l'année scolaire 2019/2020, la demande doit être faite avant le 31 juillet 2020 auprès du Département.

Les seniors peuvent souscrire un forfait Améthyste directement chargeable sur une carte Navigo. Le Département rembourse 50% du prix pour les seniors de plus de 65 ans imposables. De même, les seniors de plus de 60 ans non imposables et les adultes de plus de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier d'un forfait Améthyste à 25€/mois en fonction de leur situation.

La Région propose, elle aussi, l'abonnement Navigo Senior au tarif de 37,60€ applicable au forfait Navigo annuel toutes zones pour les personnes de plus de 62 ans.

Les jeunes de 18 à 24 ans en recherche d'emploi et les chômeurs peuvent demander un chéquier mobilité d'une valeur de 72€. Cette aide est versée par le Département.

Enfin, la carte solidarité transport permet d'utiliser gratuitement ou de bénéficier de 50 à 75% de réduction sur les titres de transport publics. Elle s'adresse aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

+ d'info : valdemarne.fr



NOUVEAU COMMERCE

Cachan a l'Encrimum dans la peau

Depuis le 1^{er} octobre, les Cachanais peuvent découvrir un nouvel univers en poussant la porte du 28 avenue Louis Georgeon : celui de Duncan alias Erromis_tattoo, le nouvel artiste tatoueur de Cachan.

Silence, ça pique

Depuis ses 17 ans, Duncan rêve de devenir tatoueur. « J'ai toujours aimé dessiner et je me suis dit que je voulais le faire sur la peau des gens ». Après avoir suivi une formation d'hygiène, et avoir fait ses armes dans plusieurs salons de tatouage à Bagneux, Clamart et Conflans-Sainte-Honorine, il a finalement décidé de poser ses valises et ses aiguilles à Cachan. « J'ai grandi à Cachan, c'est une ville qui aime les artistes et qui permet de s'éloigner du tumulte parisien tout en étant à proximité, je ne voulais pas que mon shop soit une usine » livre Duncan.

Créer un souvenir indélébile

La priorité de Duncan : créer un véritable dialogue avec ses clients. « Il faut un réel échange entre l'artiste et le futur tatoué. Qu'il s'agisse de l'endroit du tatouage, de son design, de sa taille... En fonction de la zone souhaitée, il faut apprendre à travailler avec les formes du corps, et savoir donner des recommandations ». Pour proposer une offre complémentaire et plus diverse l'Encrimum accueillera également de nombreux guests pendant quelques jours ou semaines chaque mois. « Cela permet d'accueillir de nouvelles créations et de se renouveler ».

+ d'info : [instagram.com/lencrimum_/](https://www.instagram.com/lencrimum_/)

BIENVENUE

Accueil des nouveaux cachanais

Vous avez emménagé à Cachan cette année ? Vous souhaitez faire connaissance avec votre nouvelle ville ? Ne ratez pas la matinée d'accueil organisée le samedi 16 novembre à partir de 10h à la salle du Patio de l'Hôtel-de-Ville (8 rue Camille Desmoulins). Vous serez accueilli par un petit-déjeuner convivial. Une visite de la ville vous sera ensuite proposée. La matinée s'achèvera sur un temps de rencontre avec Madame la Maire et les élus.

*N'oubliez pas de vous inscrire sur le site de la ville ville-cachan.fr

+ d'info : 01 49 69 69 71/73

CONTRE LA PRIVATISATION D'AÉROPORT DE PARIS

Participez au référendum d'initiative partagée

Le premier référendum d'initiative partagée a été lancé le 13 juin dernier, il vise à élaborer un projet de loi affirmant le caractère de « service public national » des aéroports de Paris afin d'en prévenir la privatisation. Pour être déclenché, le RIP doit recueillir les signatures de 10% des électeurs soit 4,7 millions de signatures.

1 312 Cachanais ont déjà Pour déposer son soutien, rendez-vous sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr. Pour remplir



les informations demandées, munissez-vous de votre carte d'électeur, de votre carte d'identité ou de votre passeport. La procédure ne dure pas plus de trois minutes, les tablettes du hall de l'Hôtel de Ville disposent d'un lien direct vers la signature du RIP. Des postes informatiques sont aussi accessibles dans les CSC.

Seconde option : déposez votre soutien via le formulaire papier CERFA disponible au Service Relation Citoyen à l'Hôtel de Ville (8 rue Camille Desmoulins) aux horaires d'ouverture habituels. Il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales pour déposer son soutien. Pour savoir si vous l'êtes, vérifiez depuis le tél service d'interrogation de la situation électorale (ISE) sur le site www.service-public.fr.

+ d'info : referendum.interieur.gouv.fr



HANDICAFÉ

L'emploi en ligne de mire

Perrot

Le 26 novembre, la salle Le Marché à la Plaine se transforme en forum pour l'emploi des personnes en situation de handicap à l'occasion de la 9^e édition de l'Handicafé©.

Une offre d'emploi diversifiée et riche

Une vingtaine d'entreprises dont six nouvelles accueilleront les candidats pour un temps d'échange en vue d'un premier contact professionnel. Plusieurs secteurs seront représentés : services à la personne, santé à domicile, transport, BTP, entreprises adaptées... Plus d'une centaine d'offres d'emploi seront proposées : hôte d'accueil, agent polyvalent, conducteur de travaux, préparateurs de commandes... Ces postes peuvent correspondre à des emplois en CDI, CDD, contrat de professionnalisation, stages ou alternance. En 2018, plus de 140 entretiens ont été réalisés lors de l'Handicafé©. Parions que cette nouvelle édition battra tous les records !

L'accès aux droits et la formation

L'Handicafé©, labellisé « Tous concernés, tous mobilisés », n'est pas qu'un lieu de rencontre entre employeurs et candidats.

Une place est également donnée à ce qui gravite autour de l'emploi dont tout ce qui est accès aux droits. C'est en ce sens que le pôle information/accès aux droits a été renforcé par la présence d'une dizaine de structures spécialisées : Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, Mission locale, Cap Emploi, Pôle Emploi, Agefiph, MDPH, CRAMIF, Gesat, Fondations amis de l'atelier.

Enfin, trois organismes de formation pourront apporter des conseils aux candidats et il sera possible de se préparer au passage d'un entretien d'embauche par le biais de simulations d'entretiens.

Mardi 26 novembre, de 9h30 à 12h30, salle le Marché (4 rue des Saussaies). Navette gratuite au départ de l'Hôtel de Ville à partir de 9h15, toutes les 15 minutes.

Inscription obligatoire : missionhandicap@ville-cachan.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Pour y participer, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire.

Les jeunes électeurs de nationalité française sont inscrits automatiquement sur les listes à leurs 18 ans à la condition d'avoir accompli les formalités de recensement à 16 ans. Si un jeune fête ses 18 ans avant le 15 mars 2020, il pourra voter aux deux tours. S'il a 18 ans entre le 15 et le 21 mars, il ne pourra voter qu'au second tour. Si vous êtes nouveau Cachanais et que vous n'avez jamais voté à Cachan, vous devez demander votre inscription sur les listes électorales au plus tard le 7 février 2020. De même, si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union Européenne, vous pouvez voter aux élections municipales si vous êtes inscrits sur les listes électorales.

Pour s'inscrire sur les listes, plusieurs possibilités s'offrent à vous : en ligne, depuis le site service-public.fr ; en vous rendant en mairie muni de vos pièces justificatives ; ou par courrier en envoyant en mairie une copie de vos pièces justificatives et le cerfa complété (téléchargeable sur service-public.fr ou disponible en mairie). Une fois votre demande d'inscription faite, vous recevez un accusé de réception indiquant que votre demande est en cours de traitement.

À noter : le jour J, si vous oubliez votre carte d'électeur, vous pouvez quand même voter muni de votre carte d'identité à la condition d'être inscrit sur les listes électorales.

+ d'info : service-public.fr





Nature en ville

À 2km de Paris, les Cachanais peuvent profiter de la faune et la flore qui se nichent au cœur du paysage urbain, trouver des espèces végétales rares ou singulières, mais aussi apercevoir des oiseaux et insectes bien installés, au cours d'une promenade où la nature vit en ville.

Nos arbres remarquables

Faites quelques pas, levez votre nez de votre téléphone et découvrez quelques arbres remarquables et insolites dans notre ville !

Cèdre
Rue Albert Camus

Métaséquoia du Séchuan
Au stade Léo Lagrange

Hêtre pourpre
Avenue Vatie

Ptérocaryer du Caucase
Dans le parc Raspail au milieu de la grande pelouse centrale

Les tulpiers de Virginie
Le long des rives de Bièvre

LEGENDE

- VOIR PERSONNE
- LIMITES DES QUARTIERS
- RELAYS D'INFORMATION SERVICE
- PLACES DE STATIONNEMENT RESERVE (1, 2 ou 5 PLACES)
- PARKING
- NUMEROS DE VOIRIE
- PARCOURS SPORTIF
- SPRES REMARQUABLES
- AUTOBUS
- VELS (Socialisation 1er semestre 2019)

LIGNES DE BUS

- LIGNE 91 - VALQUETTE - LECICRE THOMAS - MARI
- LIGNE 92 - VALQUETTE - CENTRE VILLE - CAMPUS
- LIGNE 93 - VOISE MARCHÉ-PARLANT - RUE MICH
- LIGNE 94 - PORTE D'ORLÈANS - FRENIERS PASTEUR
- LIGNE 95 - PORTE D'ORLÈANS - FRENIERS BOURG-BOIS
- LIGNE 96 - PORTE D'ORLÈANS - FRENIERS-CHARGES



ESPACES VERTS

La vie en vert

Le végétal occupe une grande place à Cachan. Véritable poumon vert aux portes de Paris, la ville compte 49 hectares d'espaces verts : 2 812 arbres et 4 000 m² de surfaces fleuries.

Zéro phyto, zéro problème

Depuis plusieurs années, les jardiniers de la ville de Cachan n'utilisent plus de produits phytosanitaires. Ces produits peuvent présenter des risques chimiques pour les personnes qui les utilisent, mais aussi pour les usagers. À défaut de désherbant, les agents utilisent des outils comme des binettes, des grattoirs et des sarcelles. Le 30 août dernier, la ville de Cachan a pris un arrêté interdisant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques notamment ceux contenant du glyphosate sur le territoire de la ville par les organismes privés et publics. Cet arrêté a été déféré par le préfet, Cachan a fait l'objet d'une audition au Tribunal Administratif de Melun en l'absence de la préfecture le 18 octobre. La Ville, ainsi que 5 autres communes du Val-de-Marne, restent mobilisées et espèrent que le Tribunal Administratif tranchera en leur faveur.

Une année 2019 sous le signe de la gourmandise

Depuis le début de l'année 2019, les jardiniers municipaux s'attachent à réaliser des massifs floraux et gourmands dans toute la ville. Tout au long de l'année, des plantes potagères, aromatiques et ornementales sont cultivées dans les serres municipales. Dans une perspective de développement durable, les plantes vivaces et les bulbes sont préférées aux plantes annuelles ou bisannuelles. Des légumes sont également disposés aux côtés des fleurs. En fonction de la saisonnalité vous avez pu y observer choux, cardons, artichauts, carottes, panais ou salades. Les plantes aromatiques, en plus d'apporter une signature olfactive

singulière permettent d'éloigner les insectes nuisibles de façon naturelle. C'est notamment le cas de l'aneth, la bourrache, le basilic, la sauge et bien d'autres.

Nos jardiniers ont la main verte

En 2018, le concours national des Villes et Villages fleuris a confirmé le label « Ville 4 Fleurs ». Cachan a également été récompensé par le prix de la diversité végétale. Cette reconnaissance est liée à une politique de développement durable proactive mais aussi à l'implication et la passion des jardiniers de la Ville.

Cyril Goursat, Jardinier



« Je travaille principalement sur le secteur de la Cité-jardins. Aujourd'hui nous avons adopté la gestion différenciée des espaces verts, à certains endroits on laisse la nature reprendre ses droits. Comme par exemple laissez des feuilles mortes sur le sol des massifs, cela permet d'enrichir la terre, de nourrir les vers de terre qui sont très importants pour la santé des plantations ; tout simplement de réinstaller de la biodiversité. L'utilisation de méthodes naturelles et le développement d'actions saines pour l'environnement c'est très motivant. Cela donne du sens au quotidien à notre métier ! »



ENVIRONNEMENT

Engagés pour re-naturer la ville

La ville de Cachan s'attache quotidiennement à travailler pour préserver la biodiversité animale mais aussi végétale au cœur de la ville.

La Ville s'engage aux côtés de la Métropole

Face à la crise climatique et à l'effondrement de la biodiversité, la Métropole du Grand Paris (MGP) a lancé la charte « Métropole Nature », par laquelle elle s'engage à préserver et à développer la nature sur son territoire. Des villes plus vertes contribuent en effet à améliorer le bien-être et la santé des habitants ainsi que leur cadre de vie. Consciente de son rôle à jouer, la Ville s'est tout naturellement investie aux côtés de la MGP. Elle fait partie des 25 premières communes et Territoires à avoir signé la charte et ainsi, à s'engager à mettre en œuvre des actions variées et ambitieuses pour renaturer la ville. Cette charte invite notamment à renforcer la présence de l'agriculture urbaine, intégrer les enjeux de biodiversité au cœur de ses politiques.

+ d'info sur la charte :
metropolegrandparis.fr

Les moutons prennent leurs quartiers d'hiver

Après avoir passé le printemps et l'été à paître au jardin Simonnin, nos quatre compères, Athos, Porthos, Aramis et D'Artagnan, ainsi nommés par les Cachanais, repartiront en bergerie à la fin du mois de novembre. La végétation ne sera plus suffisante pour couvrir leurs apports nutritionnels journaliers. Mais que les Cachanais soient rassurés, ils seront de retour avec les beaux jours au printemps prochain !

Il faut cultiver notre jardin

L'agriculture urbaine à Cachan, c'est une réalité ! L'association des jardins partagés de Cachan propose à ses adhérents de développer collectivement des jardins dans un esprit de partage, de confiance et de convivialité. Il est possible de cultiver au jardin de la Fontaine Couverte dans le quartier du Coteau, mais aussi dans le jardin de la Pitancerie récemment ouvert dans le quartier de La Plaine. Les jardiniers pourront y faire pousser en concertation avec les membres de l'association des légumes comme des courgettes, des choux, des betteraves et bien d'autres encore !

+ d'info : jardinspartagesdecachan.jimdo.com/



Les Cachanais préservent la nature

Les Cachanais se mobilisent également pour conserver un cadre de vie apaisé, préserver l'environnement et encourager la nature en ville.



Un composteur à partager

Projet lauréat du budget participatif, trois sites de composteurs partagés ont été implantés à Cachan. Vous les retrouverez au marché de Cachan, place Eustache Deschamps, et place du Millénaire. D'autres sites seront prochainement installés dans tous les quartiers de la ville. Pour y apporter leurs déchets, les Cachanais doivent s'inscrire auprès du collectif d'habitants CompostTerre. Pour ce faire, complétez le formulaire en ligne disponible sur la page facebook de CompostTerre, ou envoyez un mail à l'adresse suivante : compostterre@lilo.org.

+ d'info : ville-cachan.fr
compostterre@lilo.org

Nettoyage citoyen : épisode 2

Suite au succès de la première édition du nettoyage citoyen lors de la fête de la nature le 15 juin dernier, la Ville renouvelle l'expérience.

Rendez-vous le 23 novembre prochain à partir de 9h au parc Raspail. Après avoir récupéré le matériel nécessaire : gants, pinces et sac de collecte : au travail ! À 11h30 les participants seront invités à rejoindre le parc Raspail pour le comptage des quantités de déchets collectés et la pesée finale. Pour participer à cet évènement inscrivez-vous jusqu'au 13 novembre par email : ambassadeurdutri@ville-cachan.fr



Guillaume Clément



Valoriser les déchets verts en paillage

La technique du paillage peut être appliquée partout dans les jardins, ou sur les balcons dans les plantes en pots. Elle consiste à recouvrir la terre de matériaux organiques (type broyat) ou minéraux (type gravillons) pour la nourrir et la protéger. Cette technique permet notamment de limiter les arrosages en ralentissant le phénomène d'évaporation, d'éviter le développement de mauvaises herbes mais aussi de créer un milieu favorable aux insectes utiles pendant l'hiver. Depuis la rentrée, les déchets verts collectés par la Ville sont broyés et valorisés comme paillage dans les espaces verts. Ils permettent aussi de remplir les composteurs partagés. Ce paillage organique pourra être distribué aux habitants sur des plages horaires à définir.

Des mini-broyeurs à destination des particuliers sont en cours d'acquisition par le territoire. Ils seront prêtés aux Cachanais par l'intermédiaire des services de la Ville.



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Le pouvoir des fleurs

Jardiner dans les rues de Cachan, c'est (bientôt) permis ! Ce nouveau dispositif, issu du budget participatif permet à chacun de devenir acteur de la végétalisation de Cachan.

Signé budget participatif !

En mai dernier, les Cachanais ont voté en majorité pour la création d'un permis de végétaliser. Une enveloppe de 30 000 € est donc prévue pour ce projet, soit 6 000€ par quartier. Tous les citoyens pourront donc se fournir gratuitement en végétaux auprès des serres de la Ville jusqu'à épuisement des enveloppes. Cette initiative encourage l'implication des habitants dans le fleurissement et la végétalisation de l'espace public.

Faites vos demandes de permis

Les Cachanais peuvent déposer leur projet de végétalisation (lieu, type de végétalisation, végétaux, etc.) via un formulaire disponible sur le site ville-cachan.fr et dans les équipements municipaux (Hôtel de Ville, bibliothèques, centre médico-social, etc.). Pour respecter les périodes de plantation, deux sessions de livraisons de permis auront lieu lors de l'année, à l'automne et au printemps. Parmi les plantations possibles, il y a des fleurs, de préférence vivaces pour lutter contre l'essoufflement de la planète, mais aussi certains légumes et plantes aromatiques.

Une fois la demande de permis de végétaliser effectuée, cette dernière sera étudiée par les services de la Ville. Ils en analyseront la faisabilité du projet en fonction de la voirie, de la circulation des personnes à mobilité réduite, du lieu et des plantes envisagés (ensoleillement, type de sol, etc.), etc.

À vos marques, prêts ? Plantez !

Lorsque le permis de végétaliser sera validé, les porteurs de projets viendront signer le permis en mairie et pourront récupérer le kit du permis de végétaliser, composé de terreau et des végétaux, auprès du service espaces verts. Des permanences seront organisées pour faciliter la récupération des kits. La prochaine session aura lieu au printemps prochain.

BIEN-ÊTRE

On passe au vert

Les espaces verts en ville améliorent le moral des citoyens. À Cachan on l'a bien compris !

49

hectares
d'espaces verts



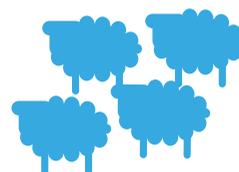
15

hectares
de surfaces
engazonnées



4

moutons
en éco-pâturage



200

jardinières



100 000

fleurs produites
par an dans les serres
de la ville



8

parcs et squares

1,7 km

de la Bièvre
parcours Cachan





QUARTIERS D'HISTOIRES

Tous à l'Ouest

Poursuivons la petite histoire des lieux-dits de Cachan. Continuons notre balade dans le quartier Ouest avec les lotissements Berry ou Chateaubriand, Pont-Royal et Cité-jardins.

Le lotissement Chateaubriand, quartier de mémoire

Les noms des rues font référence à la Première Guerre mondiale, avec le nom des batailles : l'Yser, la Marne, la Somme ou encore les villes et les régions concernées : Verdun, Reims, l'Alsace et la Lorraine. Mais aussi le souvenir d'hommes comme Thomas Woodrow Wilson ou Jean Jaurès. M. Berry, le lotisseur, devait être très attaché à cette mémoire. Le *Dictionnaire illustré des noms de rues de Cachan* indique que le quartier, sa rue et sa place n'évoquent pas le nom du vicomte François-René de Chateaubriand, auteur des *Mémoires d'outre-tombe* mais celui de Louis de Chateaubriand, son petit-cousin, propriétaire des terrains.

La chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste

Curiosité du quartier, et deuxième

église de Cachan, elle fut conçue en 1936 par Henri Vidal, à la suite du don du terrain par la comtesse de Chateaubriand. Elle est construite à partir d'une structure en béton armé ; deux grands arcs de 15 m de portée supportent ainsi la tour-lanterne. Les murs sont élevés en moellons de calcaire avec de larges joints de ciment.

« Ce quartier a connu l'implantation d'équipements destinés à une population nouvelle. »

La Cité-jardins

Les pavillons de la première Cité-jardins datent des années 1920. L'actuelle cité date de la fin des années 60. Plusieurs de ses anciennes rues ont disparu : les rues Boffrand, Cheuvreul, Remaguey, de la République. Seuls restent présents

les deux pavillons du dispensaire où les habitants étaient reçus par le Docteur Fédorowsky et Mademoiselle Consigny, leur assistante sociale. C'est dans ces pavillons que le premier projet de « centre social » est né dans les années 1970. Aujourd'hui, ils sont des annexes du centre socioculturel Lamartine.

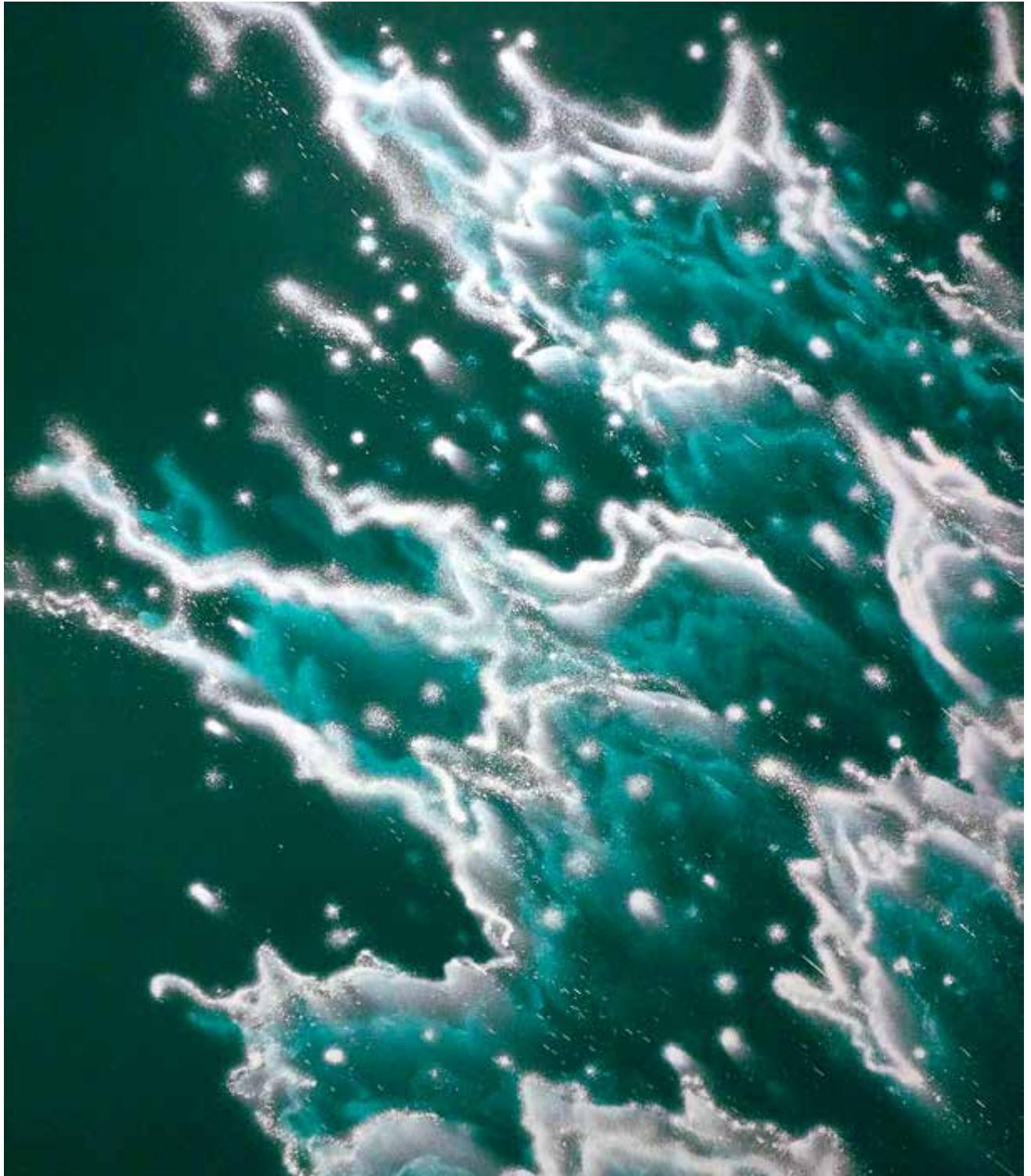
Les établissements pour les enfants

Ce quartier éloigné du centre-ville a connu, de 1935 à 1995, l'implantation d'équipements destinés à une population nouvelle venue habiter sur les anciens terrains des maraîchers. Le centre socioculturel Lamartine et la bibliothèque avec la crèche Pasteur, les écoles Paul Doumer, l'école maternelle Pont-Royal, et le collège Victor Hugo en sont les témoins.

Les Ateliers du Val-de-Bievre

Contact : permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30

Courrier : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



EXPOSITION

Mauvais temps de Benjamin Laading

C'est une exposition à la croisée de deux mondes : celui du graffiti illégal et de la peinture académique. Benjamin Laading, artiste cachanais diplômé de l'école des Beaux-arts de Nice, a réussi le pari de les réunir sur une même toile, questionnant toute l'ambiguïté d'une contre-culture dans un système établi. Après 10 ans de peinture alternative, il a transformé son geste urbain, rapide et quasi primaire, en composition lente et contrôlée, à la quête du mouvement parfait. Ses œuvres concentriques sont comme un art sauvage capturé sur toile, qu'il présente comme un trophée de chasse. Bluffant. **Du 4 novembre au 21 décembre à L'Orangerie**
Vernissage le 5 novembre à 19h - entrée libre - tout public

+ d'info : ville-cachan.fr

LE MONDE BOUGE,
ET NOUS ?

#FESTISOL



FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

DU 15 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019
À CACHAN

L'ALIMENTATION

Cachan solidaire

Du 15 novembre au 1^{er} décembre, une foule d'événements conviviaux et engagés vous attendent pour parler de solidarité. Cette année, l'alimentation sera au cœur du festival.

La solidarité se met à table

Vous pourrez débattre sur l'agriculture et les conditions d'accès à une alimentation durable et de qualité autour de la projection du film *La Part des autres*. Lors d'ateliers, vous apprendrez à éviter le gaspillage alimentaire, qui sera aussi au cœur de la sensibilisation menée dans les écoles de la ville, en lien avec les actions déjà menées dans les cantines. L'alimentation et la gastronomie seront au menu de l'atelier de conversation. Enfin, vous pourrez aider, les plus démunis grâce à la collecte organisée au profit de l'Épicerie Solidaire.

Plaisirs solidaires

Un concert des élèves et professeurs du conservatoire sera l'opportunité de faire un don à l'association Paniers solidaires. Vous pourrez soutenir le cinéma africain en allant

au Festival Ciné Regards Africains organisé par l'association Afrique sur Bièvre du 22 novembre au 1^{er} décembre dans le Val-de-Bièvre, et du 22 au 24 novembre au cinéma La Pléiade. Il vous fera découvrir le meilleur du cinéma africain, avec une grande diversité d'origine des films (programme sur asurb.com). Enfin, l'exposition choc « Hungry Planet : ce que le monde mange » du photographe Peter Menzel visible sur les grilles du parc Raspail côté Gallieni, vous montrera à quel point nous ne sommes pas égaux face à l'alimentation. *En partenariat avec les CSC Maison Cousté, Lamartine, le Théâtre, les bibliothèques, le conservatoire, le Comité des Relations Internationales et des Jumelages (CRIJ) et plusieurs associations cachanaises.*

Du 15 novembre au 1^{er} décembre
Programme détaillé sur ville-cachan.fr

THÉÂTRE

Nourrir l'humanité c'est un métier

En lien avec le Festival des solidarités, le Théâtre Jacques Carat vous propose une immersion dans le monde paysan, pour en comprendre le déclin.

Conçue comme un documentaire, cette pièce vous dévoile ce qui se cache sous nos assiettes. D'abord, par le témoignage

d'agriculteurs qui parlent face caméra de leur quotidien, puis par le jeu d'acteurs de Valérie Gimenez et Charles Culot. La pièce aborde aussi d'autres sujets majeurs comme le gaspillage, la qualité de notre alimentation, l'environnement.

En amont de la représentation du jeudi 7 novembre, un marché avec des producteurs locaux sera organisé sur l'esplanade du théâtre, en collaboration avec l'AMAP K'Champs de 19h à 20h15. À l'issue des deux représentations, un débat autour de l'agriculture et de l'alimentation en compagnie des comédiens et de quelques acteurs de l'économie locale.

Mercredi 6 et jeudi 7 novembre à 20h30
Au Théâtre Jacques Carat – dès 12 ans



+ d'info : theatrejacquescarat.fr



DE

Un entraînement de Handball adapté.

La Handball pour tous !

Le Handball Club de Cachan est un véritable pionnier dans la Val-de-Marne avec l'ouverture de la section Hand adapté, qui permet à des joueurs porteurs de handicap psychique ou mental de pratiquer une activité sportive.

Du nouveau au HBC Cachan

Depuis le mois d'avril, une grande nouveauté se trame en coulisses au Handball Club de Cachan : l'ouverture d'une section de hand adapté. En effet, il n'existe pas de section de hand adapté dans le département du Val-de-Marne et la demande n'était donc pas satisfaite. Les objectifs de cette nouvelle section sont simples : rendre le sport plus accessible et intégrer les personnes porteuses de handicap dans une dynamique de groupe.

Une pratique sportive bénéfique

Le hand adapté permet est une pratique qui s'adapte à diverses pathologies et permet une pratique dans un environnement sécurisant avec des gestes et règles simples, une cible facile à atteindre, du matériel pédagogique adapté et des entraîneurs formés à cette pratique. Elle présente de nombreux intérêts pour la santé comme le renforcement musculaire, la lutte contre la sédentarité mais aussi l'appropriation de son corps et de son aire de déplacement. Le handball adapté développe la coordination motrice, l'orientation dans l'espace sur une aire de jeu adaptée, délimitée et sécurisante. L'utilisation d'un petit ballon (matières variées) facilite l'adresse et maintient une motricité transférable dans la vie quotidienne. De plus, sur le plan relationnel, cette activité permet la valorisation et l'estime de soi, mais aussi la rencontre, le partage et la mixité.



Aumercier

Le créneau d'entraînement du samedi midi permet la rencontre entre les joueurs valides et non valides.

NOUVELLE SECTION !

**SECTION
HAND ADAPTÉ**

TOUS LES SAMEDIS
De 12H à 14H
au Gymnase Victor Hugo,
Rue Pierre Curie, Cachan

+d'infos au
06.32.83.07.54 ou
à cmalet96@gmail.com

HBC CACHAN CACHAN HANDISENNE

Favoriser la mixité dans le sport

Aujourd'hui le créneau proposé pour cette nouvelle section a lieu le samedi de 12h30 à 14h et accueille ses nouveaux licenciés porteurs de handicaps mentaux et psychiques. Ce créneau permet la rencontre entre sportifs valides et non valides et donc les échanges et la convivialité ainsi que le sentiment d'appartenance à un collectif.

Pour accentuer cette dynamique, un stage de hand aura lieu aux vacances de printemps dans le but d'étendre la section et de sensibiliser le grand public.

N'hésitez pas à rejoindre l'aventure et étoffer le collectif !

+ d'info :

hbc-cachan.wixsite.com/

hbc-cachan/presentation

ou sur le groupe Facebook HBC Cachan

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage
Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

AUFFRET FRERES

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVATS**

Vente aux particuliers

 **AIR LIQUIDE**



**81, Avenue Paul Vaillant-Couturier - Arcueil
01 45 46 37 70**

Agence du Centre



www.agenceducentre-cachan.com
contact@agenceducentrecachan.fr

**Achats
Ventes
Locations**



A votre service sur notre commune depuis 40 ans

AGENCE IMMOBILIÈRE DU CENTRE
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38



**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

Cachan

1, rue Marx Dormoy - 94230 Cachan
Tél. : 01 49 08 51 24 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux

fcaweb.fr

01 41 87 08 25



*Pompes Funèbres
& Marbrerie*

- Inhumation
- Crémation
- Transport ttes distance
- Prévoyances obsèques



- Caveaux, Monuments
- Entretien
- Articles funéraires
- Fleurs artificielles

63 rue de la Div. Gén. Leclerc
94110 ARCUEIL

17 Avenue Carnot
94230 CACHAN

• 7/7 - 24/24 •

Tél : 01.45.46.81.77

Tél : 01.41.24.01.23

www.adc-pfm.com



SAVOIR POUR TOUS

Du collège Victor Hugo à Madagascar

Pendant trois ans, le Centre de Documentation et d'Information, les élèves, la direction du collège Victor Hugo et l'association malgache Fisaba ont rassemblé les manuels et livres qui ne pouvaient plus être stockés. Ils sont bien arrivés... à Madagascar.

Des ressources au service des élèves

Le collège Victor Hugo est doté d'un CDI, qui regroupe des ressources numériques et papier (livres documentaires ou de fictions, manuels scolaires, revues...). Pendant le temps libre des élèves ou lors de séances pédagogiques le professeur documentaliste accueille et guide les collégiens.

Au fil de l'évolution des programmes scolaires mais aussi après les travaux du CDI réalisés en décembre 2016, il n'était plus possible de conserver la totalité des livres stockés au collège Victor Hugo.

Selon Coralie Baron « beaucoup des livres étaient encore en bon état, et malgré les changements de programmes le contenu restait pertinent. C'était dommage de devoir s'en débarrasser ».

Donner une deuxième vie à plus de 3 000 livres

Le développement durable est

important au collège Victor Hugo. Dès lors, Coralie Baron souhaite donner une seconde vie aux livres qui menacent d'être jetés : « la première année nous avons cherché des associations susceptibles de récupérer les ouvrages et une partie a été acheminée vers le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, puis nous avons rencontré Emeric Rakotovao, parent d'élève et membre de l'association malgache Fisaba ».

↳ Pendant 3 ans les livres ont été regroupés et mis en carton avec l'aide des élèves »

Pendant près de 3 ans, les livres ont été regroupés et mis en carton avec l'aide des collégiens. En attendant leur acheminement vers Madagascar, les livres ont ensuite été entreposés dans le garage de M. Rakotovao. Dans

un conteneur, ils ont ensuite traversé les océans avant d'arriver à destination.

Une arrivée célébrée au collège d'Ambalamahaso

Les nombreux ouvrages sont arrivés cet été dans les Hautes Terres centrales de Madagascar, au collège d'Ambalamahaso qui manquait de matériel pédagogique et de livres pour sa bibliothèque. Le 8 août dernier, cette arrivée a été célébrée avec la participation de représentants de l'éducation nationale malgache, de la direction du collège, des représentants des parents d'élèves et des élèves.

La direction du collège Victor Hugo et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette action peuvent être fières d'avoir contribué à la dynamique cachanaise d'entraide, célébrée tous les ans lors du Festival des solidarités (lire p.21).



Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Aussi tous les candidats, le « Mag Cachan » ne comportera plus ni d'éditorial d'expression, jusqu'aux résultats de ce scrutin.

À noter également, que cette même ligne de conduite sera appliquée sur et notamment sur www.ville-cachan.fr. Vous continuerez naturellement l'intermédiaire des divers médias municipaux, de tous les événements de ville. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons bon novembre.





, dans le souci de respecter l'égalité entre
signé par Madame la Maire ni de tribune

les supports numériques de la collectivité
ent d'être informés au fil des mois, par
qui constituent l'actualité et la vie de notre
aitons une bonne lecture du magazine de

La rédaction



Optic 2000 À DOMICILE
Une nouvelle vision de la vie

MON OPTICIEN VIENT



Chez moi

Choisissez votre équipement optique chez vous, en toute tranquillité, avec l'accompagnement personnalisé d'un opticien diplômé

POUR EN SAVOIR PLUS 08 09 54 2000 Service gratuit + prix appel

OPTIC 2000
6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88

Battou Plomberie

- Plomberie • Carrelage
- Rénovation • Chauffage
- Dépannage

Contactez nous au 06.62.40.00.17 ou au 09.54.93.37.59





24H/24 - 7J/7
DISPONIBLE à toute heure
Intervention 24/24 ET 7J/7



30 MINUTES
Intervention RAPIDE à domicile
Chez vous en MOINS DE 30 MINUTES



DEVIS
Devis GRATUIT sans engagement

Nos experts interviennent partout en ÎLE-DE-FRANCE

35 avenue Aristide Briand, 94230 Cachan, France
Mail : battou.plomberie@gmail.com
www.battouplomberie.com

DU 4 AU 10 NOVEMBRE

RESTEZ AU CHAUD

POSE OFFERTE

POUR LA RÉNOVATION DE VOS FENÊTRES, PORTES ET VOILETS




144 rue de Chevilly,
94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél : 01 46 86 07 00
gemma-commercial@orange.fr

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR



Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

**Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement**

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93 - Fax: 01 45 47 26 56
Courriel : contact@sptp-tp.fr

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

Les déchets verts sont collectés le lundi (secteur Ouest : secteurs 5/6/7/8 des encombrants) et le mercredi (secteur Est : secteur 1/2/3/4 des encombrants).

Des sacs biodégradables sont distribués au château Raspail les mercredis de 14h à 19h, les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

● Déchetterie de proximité Recycl'inn !

La déchetterie de proximité est mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)

Deux rendez-vous par mois : samedis 9 et 23 novembre de 9h à 13h.

● Déchets toxiques

Samedi 16 novembre de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30. Collecte à domicile pour des volumes importants : prise de rendez-vous collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte des vêtements

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état dont vous n'avez plus l'usage, pensez aux associations :
La Croix rouge : valdebievre.croisrouge.fr
La Pièce solidaire : lapiecesolidaire.fr

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.
Rappel : depuis le 1^{er} octobre, tous les emballages se trient.
citeo.com

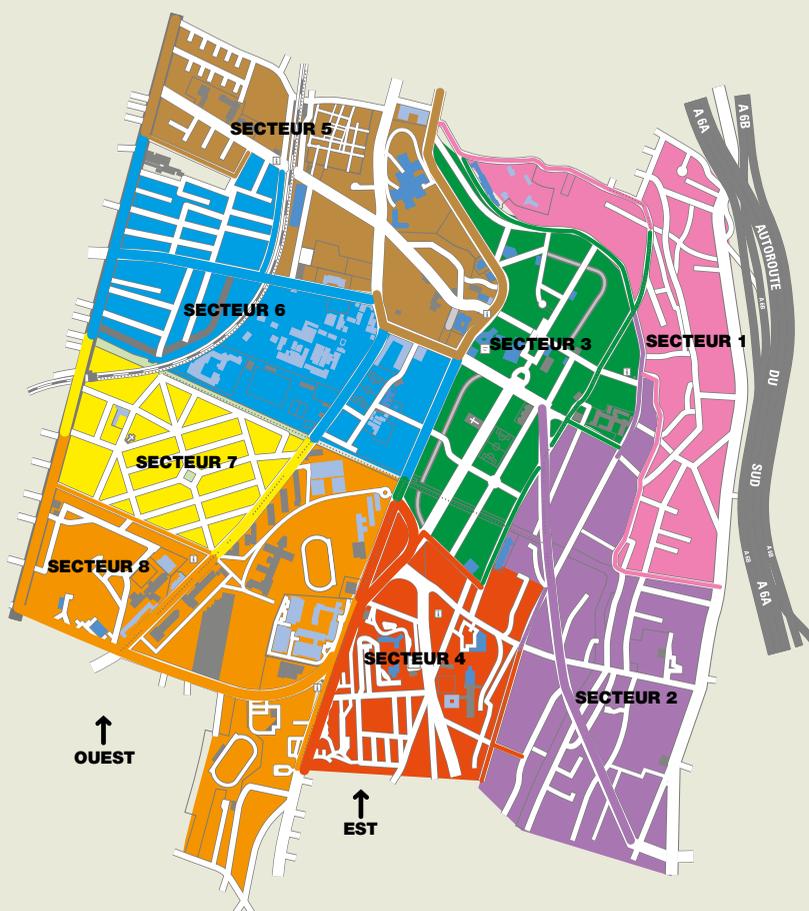
● Collecte des déchets ménagers

Ils sont collectés le lundi, mercredi, jeudi et samedi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 5 novembre
Secteur 2 : jeudi 7 novembre
Secteur 3 : mardi 12 novembre
Secteur 4 : jeudi 14 novembre
Secteur 5 : mardi 19 novembre
Secteur 6 : jeudi 21 novembre
Secteur 7 : mardi 26 novembre
Secteur 8 : jeudi 28 novembre

**NB : pas de collecte
la 5^e semaine du mois**



MENUS DU MOIS DE NOVEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 novembre	Salade d'endives aux noix, Tajine d'agneau aux fruits secs, Semoule, Pyrénées, Mirabelles au sirop	Potage aux 5 légumes, Poulet rôti  , Épinards à la crème, Fromage blanc aux fruits, Fruit	Betteraves cuites à la ciboulette, Filet de Hoki sauce Homardine  , Riz créole, Edam, Fruit BIO 	Radis beurre, Émincés de porc au sucre  , Carottes, Demi-chèvre, Far breton	MENU VÉGÉTARIEN Salade de chou-fleur vinaigrette, Omelette BIO nature  , Pommes de terre rissolées, Petit-suisse nature, Fruit
Du 11 au 15 novembre	FÉRIÉ	Salade de céleri et carotte vinaigrette, Poêlée de lentilles, Emmental BIO  , Compote de pomme cassis	Salade de mâche et croûtons, Sauté de dinde à la coriandre  , Brocolis, Rouy, Riz au lait	Pâté de campagne, Pâtes tortis à la bolognaise  , Yaourt nature BIO  , Fruit	Potage Parmentier, Filet de saumon à la crème d'aneth, Julienne de légumes, Gouda, Fruit
Du 18 au 22 novembre	Salade de chou blanc, Filet de cabillaud sauce piperade  , Haricots verts sautés, Camembert, Tarte à la noix de coco	Salade verte BIO vinaigrette légère  , Tartiflette  , Petit-suisse, Compote de pomme	Salade de maïs, Lasagnes de légumes, Yaourt vanille BIO  , Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Proposé par l'Association Malienne pour le Développement de Cachan-Soroma. Dans le cadre du Festival des Solidarités	Potage de courgettes et Boursin, Rôti de veau au miel et épices, Petits pois, Comté, Fruit
Du 25 au 29 novembre	Pamplemousse, Escalope de dinde sauce Forestière  , Coquillettes, Carré, Cocktail de fruits	Carottes BIO râpées à l'orange  , Rôti de porc à la diable  , Chou-fleur, Cantal, Semoule au lait	Potage à l'oignon, Sauté de bœuf à la moutarde à l'ancienne  , Haricots plats, Yaourt aux fruits, Fruit	Salade de quinoa BIO  , Flan de légumes gratiné, Faisselle, Fruit	Céleri rémoulade, Filet de colin sauce Estragon  , Purée de patate douce, Saint Nectaire, Compote de pomme-abricot

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.

 Poisson issu de la filière pêche durable

 Viande d'origine française

 Œuf d'origine française

 Agriculture biologique



COMPTE CITOYEN

Les réservations pour **les accueils de loisirs des vacances de la Noël seront ouvertes du lundi 11 novembre au dimanche 24 novembre.**

- réservez en ligne sur le Compte citoyen de la ville : ville-cachan.fr
- complétez le formulaire de réservation disponible au Service Relation Citoyen et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE SEPTEMBRE

Bienvenue à

Lucas Reis, Elena Riet, Raphaël Bezy, Léo Messalti, Augustin Schoukroun, Karamoko Samassi, Galbagnon Boli, Janaë Dyvrande Angély, Chloé Fruyt Cholet, Moataz Laaroussi, Cristina Legrand, Adil Nasnas, Alessia Meynard, Juwayriya Bou-Mia, Daniel Lamkyes, Ilian Afaifia, Simon Cagnon, Ny Rakotoarisoa, Ilyob Duval, Ambre Béchar, Auguste Leroy, tesnime Karai, Jade Guiyama, Naëlle Ahmed, Haby

Créantor, Juliette Rossi, Timothée Eskandar, Isaac Fouad, Omar Taki, Christelle Zoto, Kimya Mpiokolo Pula, Sahla Tarmindi, Janelle Dos Santos, Hafsatou Sarr, Erwan Youdjouod, Nevena Stanojevic

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Astrid Nejin et Eddy Bertéli, Frédéric Barraud et Sandrine Perelle, Edith Roland et Georges De Andrade

Ils nous ont quittés :

Slimane Belatreche, Nelly Monnet (veuve Le Cam), François Nury (épouse Mougey), Ngoc-Huong Ho, Assunta Piccoli, Simonne Veyssset (veuve Dupuis), Christian Diot, Katia Bernapel, Henry Mesguich, Catherine Piriou, Robert Sezeur, Khedidja Amrane (veuve Guellil), Igino La Porta, Nicole Mangeat, Antonio Tommasi, Fidensio Accorsi, Marie Verde, Antonia Di Ponio

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudis 7 et 21 novembre de 9h à 17h
Maison Cousté - 19 rue Cousté.
Tél. : 01 41 98 36 40

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.
- À la direction du développement social :
mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche. Tél. : 01 45 47 70 95
Mardis 5 et 19 novembre à 17h, Grange Gallieni, 2 rue Gallieni

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94
Mardis 12 et 26 novembre de 14h à 17h, à la direction du développement social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare.
Infos au 01 41 98 65 00

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 3 novembre : pharmacie de la Bièvre, 41 bd Carnot à Bourg-La-Reine

Dimanche 10 novembre : pharmacie Tchapanian, 171 av Aristide Briand

Lundi 11 novembre : pharmacie Martin Lavigne, 104 av du général Leclerc à Bourg-La-Reine

Dimanche 17 novembre : pharmacie du parc, 13 av de la Division Leclerc

Dimanche 24 novembre : pharmacie de la Bièvre, 41 bd Carnot à Bourg-La-Reine

Dimanche 1^{er} décembre : pharmacie de la Fontaine, 4 pl de la fontaine Gueffier à Bagneux

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.



JUSQU'À

— 46%*

bekeautocenter.fr

01 41 73 40 41

163, AV. DE FONTAINEBLEAU • 94320 THIAIS

* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

autofin.fr - impression 1/15/15

BioCachan

Nous vous accueillons
du lundi au samedi
de 9h00 à 20h00
et le dimanche
de 9h00 à 12h00

33, rue Cousté
94230 Cachan

Tél. : 01 46 65 12 74



Vous trouverez chez nous tous vos produits bio du quotidien

Biomonde

BioCachan



Bio
monde

GROUPEMENT
COOPÉRATIF DE
MACASINS BIO
INDÉPENDANTS

Couvreur

depuis 3 générations
de père en fils

Devis et déplacement gratuits

Gouttière
Zinguerie

Cuivre
PVC

Traitement charpente

Pose VELUX

Toute couverture

Isolation des combles

Ravalement de façade

Étanchéité

06 23 22 14 70
01 49 86 62 65



Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h



6, boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
folkertj@gmail.com

